

Nombre de membres élus au Bureau : 47	Membres en fonction : 46	Membres présents : 35	Absent(s) excusé(s) : 6	Absent(s) : 5	Pouvoir(s) : 1
---------------------------------------	--------------------------	-----------------------	-------------------------	---------------	----------------

Date de convocation : 12 mai 2015

Vote(s) pour : 36  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU**

### **Séance du Lundi 18 mai 2015,**

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Héléne KISSEL.

### Point n°2015-05-18-BD-15 :

**Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les prestations de lavage, entretien et maintenance des points d'apport volontaire enterrés et aériens du Pôle Gestion des Déchets.**

Rapporteur : Monsieur François HENRION

Le Bureau,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des Marchés Publics,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU le renouvellement du marché d'entretien, de maintenance et de réparation du parc de véhicules et de leurs équipements de collecte mobiles hors PAVE,

VU la non-reconduction du marché 1235.1 concernant la prestation de nettoyage par lavage, dégraissage et désinfection des PAVE,

VU la décision de la Commission d'Appel d'Offres en date du 28 avril 2015 d'attribuer, pour une durée d'un an renouvelable trois fois pour la même durée, le marché 1331 concernant les prestations de lavage, entretien et maintenance des points d'apports volontaires enterrés (PAVE) et aériens (PAVA) du Pôle Gestion des Déchets à la Société SITA Lorraine, pour un montant maximum annuel de 500 000 € HT,

AUTORISE Monsieur le Président, ou son représentant, à signer le marché correspondant et toutes les pièces contractuelles s'y rattachant.

Pour extrait conforme  
Metz, le 19 mai 2015  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services

  
Héléne KISSEL

**BORDEREAU D'ENVOI**

**Destinataire**

Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus --  
PREFECTURE DE LA MOSELLE --  
9 place de la Préfecture -- BP 71014 --  
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 18 mai 2015.		Contrôle de légalité
<b>Point 13</b> -- Régie HAGANIS : approbation du programme d'investissement 2015.	1	
Annexe : BP HAGANIS réseaux et traitement des eaux.	1	
Annexe : BP HAGANIS traitement des déchets.	1	
<b>Point 14</b> -- Pôle Gestion des Déchets : affectation initiale du programme d'investissement.	1	
<b>Point 15</b> -- Lancement d'un appel d'offres ouvert pour les prestations de lavage, entretien et maintenance des points d'apport volontaire enterrés et aériens du Pôle Gestion des Déchets.	1	
<b>Point 16</b> -- Déchèteries de Metz Métropole -- Participations 2015.	1	
<b>Point 17</b> -- Programme partenarial avec l'AGURAM 2015.	1	
Annexe : Convention avec l'AGURAM.	1	
Annexe : Programme partenarial 2015.	1	
<b>Point 18</b> -- Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
Annexe : Plan de commercialisation.	1	
<b>Point 19</b> -- Cession d'assiette foncière dans la ZAC de Marly Belle Fontaine : agrément de Metz Métropole.	1	
Annexe : Plan de commercialisation.	1	
Le point 20 est retiré de l'ordre du jour.	1	
<b>Point 21</b> -- Attribution de subventions "Développement économique".	1	
Annexe : Tableau des subventions accordées.	1	
<b>Nombre total des actes transmis : 8 délibérations dont 5 accompagnées d'annexes.</b>		



Fait à Metz, le 20 mai 2015

Pour le Président  
Le Directeur Général des Services

Hélène KISSEL

